



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8ème
Nom de site	Miromesnil	Numéro	T10543
Adresse du site	66, rue de Miromesnil	Hauteur	R + 4 (20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 et 2100 MHz avec changement d'antennes sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information	Un autre opérateur déjà présent sur le site Free (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/11/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/05/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/07/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700/2100MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des pentabandes existantes (fréquences 700/800/900/1800/2100 et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	6°

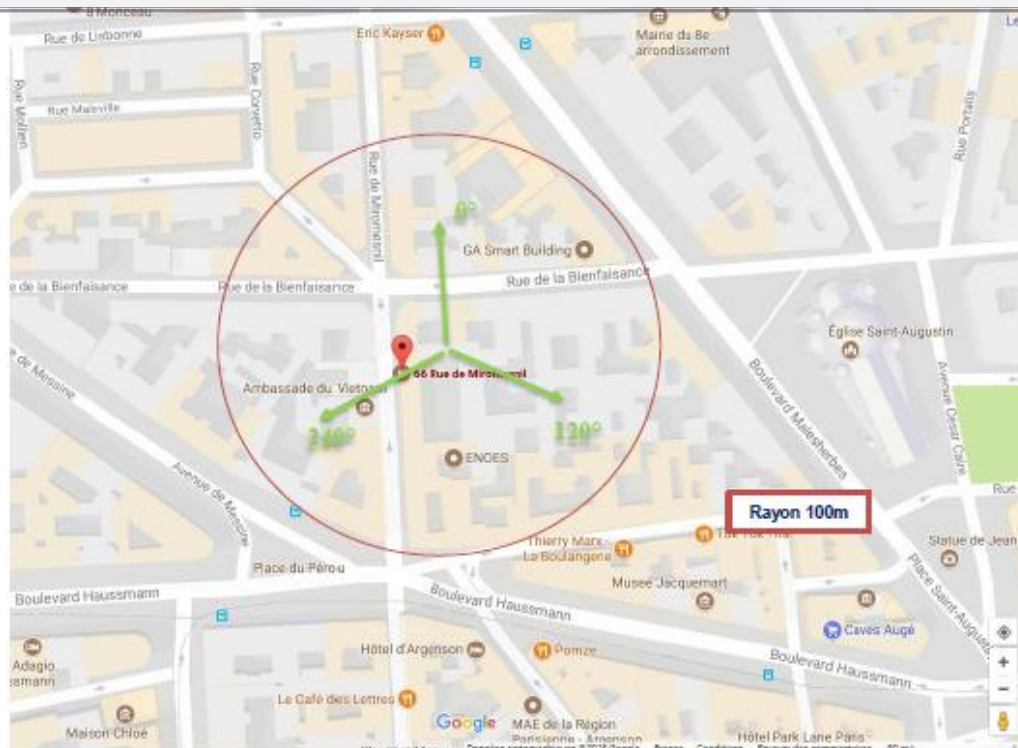
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les antennes remplacées sont de même gabarit que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	24,15 m

Conformité du dossier

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissements sensibles dans un rayon de 100m.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

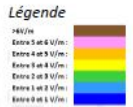
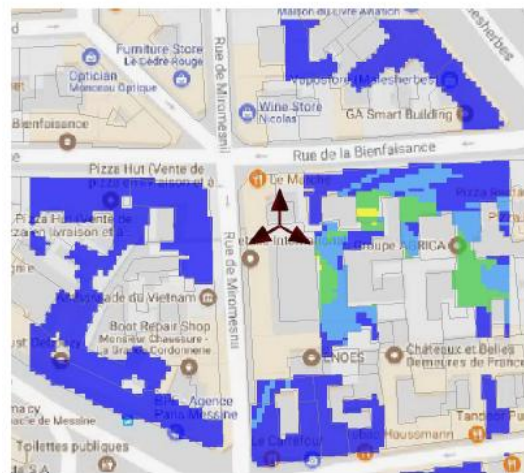


1 Immeuble R+6 : 63 Rue de Miromesnil

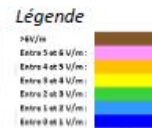
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après



Etat de l'existant et état projeté identique



Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

